

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2017

Après avoir constaté que le quorum est atteint avec la présence de treize Conseillers, Monsieur Le Maire les remercie de leur participation et ouvre la séance du Conseil Municipal de ce jour.

Absents excusés :

- Isabelle DESRIVIERS qui a donné pouvoir à Nathalie DI LEONARDO
- Stéphane ROUVET

Monsieur Régis DARROT est désigné secrétaire de séance.

Monsieur Le Maire donne lecture du registre des délibérations du Conseil Municipal du 25 Octobre 2016. Le compte-rendu de cette dernière séance est adopté à l'unanimité.

## 1- RÉSULTATS FINANCIERS

### COMMUNE

#### Fonctionnement

Dépenses : 384 919,21 €

Recettes : 455 553,14 €

Résultats 2016 : 70 633,93 €

#### Investissement

Dépenses : 781 785,55 €

Recettes : 593 911,14 €

Résultats 2016 : - 187.874,41 €

### ASSAINISSEMENT

#### Exploitation

Dépenses : 47 735,96 €

Recettes : 55 038,31 €

Résultats 2016 : 7 302,35 €

#### Investissement

Dépenses : 30 810,56 €

Recettes : 21 964,73 €

Résultats 2016 : - 8 845,83 €

### C.C.A.S.

#### Fonctionnement

Dépenses : 2 614,36 €

Recettes : 2 371,02 €

Résultats 2016 : - 243,34 €

## 2 - POINT SUR L'AVANCEMENT DU CHANTIER ÉCOLE

Suite aux intempéries, un certain retard est intervenu concernant particulièrement les façades et l'aménagement extérieur.

Fin de semaine 4, le chauffage sera mis en route ainsi que la ventilation.

L'installation des plafonds est bien avancée.

Peinture, pose des carrelages et sol collé vont suivre très prochainement, ainsi que les menuiseries intérieures et le réglage final de toutes les portes et la pose des plinthes.

## 3 - DOSSIER CAF POUR GARDERIE

Dans le cadre du projet de réaménagement des anciens locaux scolaires, le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire à demander une subvention à la CAF pour participer à la création du pôle garderie.

#### **4 - VENTE D'UNE PARCELLE DE 700 M<sup>2</sup> A PRA SOLEIL - DIVISION DE LA PARCELLE PAR GEOVAL**

La première parcelle constructible étant en cours d'acquisition, il convient de procéder au bornage définitif.

A l'unanimité, les conseillers municipaux autorisent Monsieur Le Maire à faire procéder au bornage par la société Géoval.

Le prix convenu pour la vente du terrain constructible a été fixé par le Conseil Municipal à 65 €/m<sup>2</sup>. Ce dernier donne pouvoir à l'unanimité à Monsieur Le Maire de procéder à la vente de la première parcelle auprès de l'office notarial de Me. Veyret et Me. Lesturgeon-Blanchard, Notaires à Vic le Comte.

#### **5 - ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE ET MOBILIER POUR L'ÉCOLE : CHOIX DU FOURNISSEUR**

Monsieur Le Maire informe les conseillers avoir reçu à ce jour deux devis dont un incomplet.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de consulter un troisième fournisseur.

Une ébauche d'implantations de mobiliers est en cours et sera présentée aux professeurs des écoles.

#### **6 - SOUTIEN A LA COMMUNE D'OLLOIX**

Monsieur Le Maire se déclare solidaire du Maire de la commune d'OLLOIX qui se trouve dans l'obligation de régler 148 000 € en réparation du préjudice résultant d'une agression ayant entraîné l'incapacité d'un agent en 2004.

Le Conseil d'Administration de l'Association des Maires Ruraux du Puy-de-Dôme a décidé de lancer un appel à la solidarité des communes du département afin d'aider la commune d'OLLOIX à régler une partie de sa dette.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le versement d'une somme restant encore à définir à la commune d'OLLOIX en coordination avec l'AMF et l'AMR, sachant qu'à ce jour le Conseil Départemental va débloquer 100 000 € et que l'AMF fait pression sur l'assureur de la dite commune pour une indemnisation complémentaire.

#### **7 - APPEL A CANDIDATURES POUR LES COMMISSIONS MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ**

Suite à l'élection du Président de MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ, et de ses vice-présidents, Monsieur Le Maire informe que différentes commissions seront mises en place avec chacune à leur tête un vice-président.

Chaque commission sera formée d'un élu de chaque commune (28).

Concernant notre commune, les délégués sont :

- Commission Tourisme : Eric ANDOCHE
- Commission Affaires Sociales : Claudine VARENNE
- Commission Finances : Claude MACCHABÉE
- Commission Économie : Yves PRADIER
- Commission Petite Enfance : Alain PEJOUX
- Commission Culture : Nathalie MANHES
- Commission Environnement : Eric THÉROND
- Commission Travaux - Équipement sportif : Régis DARROT
- Commission Communication : Jacques CARTÉRON
- Commission Habitat : Laurent DOPEUX

Cette liste sera présentée par Monsieur Le Maire au Président de Mond'Arverne Communauté.

#### **8 - INDEMNITÉS DE SURVEILLANCE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire propose de continuer de confier la surveillance des installations d'assainissement à Monsieur Jean-Claude MARTINROCHE.

Pour cette tâche, il propose d'allouer une indemnité de 860 € brut par trimestre pour l'année 2017.

Le Conseil Municipal vote ces propositions à l'unanimité.

#### **9 - AUTORISATION POUR NOMINATION DE Melle CHARLEYNE FOURY COMME RÉGISSEUR SUPPLÉANTE DES 3 RÉGIES**

A l'unanimité, les Conseillers autorisent Monsieur Le Maire à prendre un arrêté pour désigner Charleyne FOURY à la fonction de Régisseuse Suppléante auprès de chacune des trois régies communales : Cantine – Garderie – Commission culture.

## 10 - QUESTIONS DIVERSES

### a) Bilan de la mise à disposition des salles communales

#### Salle polyvalente :

En 2016, la salle polyvalente a été mise à disposition 43 fois :

- 12 fois pour les associations (5 fois gratuitement)
- 20 fois pour les particuliers de la commune
- 11 fois pour les particuliers extérieurs.

Cela nous donne le bilan suivant :

- Recettes : 8 485 €
- Dépenses : 5 176 € (dont 3 323 € pour EDF)
- **Bilan : + 3 329 €**

#### Abri du Pèlerin :

En 2016, l'Abri du Pèlerin a été mis à disposition de particuliers de la commune 18 fois et est utilisé au minimum 2 fois par semaine par les associations :

- Recettes : 770,00 €
- Dépenses : 1 261,64 € (dont 1 062,35 € pour EDF)
- **Bilan : - 491,64 €**

### b) Coupes Affouagères :

Le prix de la coupe pour 2017 est maintenu à 60 €. Quatre personnes s'y sont inscrites.

### c) Réunion C.A.S.D.I.S., Pompiers, Élus :

Le Comité d'Administration du SDIS organise une réunion en Mairie d'Yronde et Buron le 31 janvier 2017, à 18h 30 avec la présence des pompiers d'Yronde, du Conseil Départemental et des élus de la Commune.

### d) DISTRIPAIN :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal avoir été contacté par une représentante de la Boulangerie des Listes à Issoire pour l'installation éventuelle d'un distributeur de pain sur la commune.

Une réflexion est en cours sur son intérêt et son emplacement.

### e) Réunion SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) :

Une réunion d'information a eu lieu le 14 janvier, amenée par Monsieur Grégory HUBERT du SIVOM afin de sensibiliser les personnes concernées par des travaux de mise en conformité d'assainissement.

Il a insisté sur les modalités de financement de ces travaux.

L'assistance a particulièrement apprécié son exposé.

**Le prochain Conseil aura lieu le mardi 7 mars 2017**